

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

24 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° II-AC304

présenté par

M. Croizier, Mme Mette, M. Cosson, M. Gumbs, Mme Lingemann, M. Ramos et M. Ott

**ARTICLE 42****ÉTAT B****Mission « Enseignement scolaire »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Enseignement scolaire public du premier degré	0	0
Enseignement scolaire public du second degré	0	0
Vie de l'élève	0	0
Enseignement privé du premier et du second degrés	0	0
Soutien de la politique de l'éducation nationale	0	1
Enseignement technique agricole	0	0
Loi de programmation pluriannuelle de revalorisation salariale ( <i>ligne nouvelle</i> )	1	0
<b>TOTAUX</b>	1	1
<b>SOLDE</b>	0	

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement d'appel propose de diminuer les crédits, en autorisation d'engagement et crédits de paiement dans le Programme – Soutien de la politique de l'éducation nationale - pour les insérer dans une ligne nouvelle - Loi de programmation pluriannuelle de revalorisation salariale, pour un montant d'un euro symbolique.

Cet amendement d'appel vise à alerter le Ministère de l'Éducation nationale sur la nécessité de mettre en place rapidement une loi de programmation pluriannuelle de revalorisation salariale.

Malgré des efforts de revalorisation dans le projet de loi de finances 2024 pour un montant total de 2,2 milliards d'euros. Les enseignants français ont perdu, à euro constant, entre 15 et 25 % de leur rémunération au cours des 20 dernières années. Il est urgent de s'attaquer au déclin salarial des enseignants français.

Ils sont moins bien payés alors qu'ils passent en moyenne plus de temps devant leurs élèves que leurs homologues européens.

L'Éducation nationale a besoin d'un choc d'attractivité si elle veut résoudre la crise des recrutements. Cela ne pourra se faire sans une revalorisation des salaires.

Il s'agit de l'attractivité du métier d'enseignant, de la reconnaissance légitime de leur mission républicaine.